

PROVINCE DE QUÉBEC
RÉGIE D'AQUEDUC RICHELIEU CENTRE

2023-06-12 Procès-verbal de la séance ordinaire du Conseil d'administration de la Régie d'Aqueduc Richelieu Centre, tenue à son siège social au 752, rue St-Joseph à Saint-Louis, le lundi 12 juin 2023 à laquelle sont présents :

Mesdames les administratrices Julie L'Homme, Jessica Lambert, Marguerite Desrosiers, Linda Cournoyer et messieurs les administrateurs Guy Robert, Sylvain Lafrenaye, Marcel Therrien, Robert Charron, Denis Benoît, Richard Gauthier, Gilles Bernier, Richard Potvin.

Sont absents : Annick Corbeil, Hugo Laporte, Yvon Daigle.

Formant quorum et siégeant sous la présidence de monsieur Alain Jobin.

Sont également présents madame Jacqueline Lavallée, directrice générale et greffière et monsieur Stéphane Bourgeois, coordonnateur.

Tous les membres présents affirment avoir reçu leur avis de convocation tel que prescrit par la loi.

6.1 Ouverture de la séance

Monsieur le président ouvre la séance à 19 h 30.

6.2 Lecture et adoption de l'ordre du jour

23-06-37

Sur la proposition de Richard Potvin
Appuyée par Gilles Bernier
Il est résolu à l'unanimité d'ajouter le point suivant :
6.7.1 Demande de la municipalité de Yamaska
Et d'adopter l'ordre du jour tel que modifié.

6.3 Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 18 mai 2023 (c.c.)

23-06-38

Sur la proposition de Marguerite Desrosiers
Appuyée par Richard Gauthier
Il est résolu à l'unanimité d'approuver le procès-verbal de la séance ordinaire du 18 mai 2023 et d'autoriser la signature dudit procès-verbal par les personnes désignées à cet effet.

6.4 Rapport d'entretien du réseau (c.c.)

Un rapport concernant les principaux travaux effectués sur le réseau pour la période du 9 mai au 2 juin 2023 a été remis aux directeurs pour information.

6.5 Comptes à payer

23-06-39

Sur la proposition de Guy Robert
Appuyée par Richard Gauthier
Il est résolu à l'unanimité de prendre acte du certificat de la directrice générale et greffière à l'égard de la disponibilité des fonds, tel que reproduit ci-après :

Je soussignée, Jacqueline Lavallée, directrice générale et greffière de la Régie d'Aqueduc Richelieu Centre, certifie qu'il y a des fonds disponibles dans les postes budgétaires prévus pour les dépenses inscrites dans la liste des factures à payer en date du 5 juin 2023, avec ajouts, et d'approuver en conséquence, tel que soumis, ladite liste des factures à payer pour un montant de **10 294,11\$**.

Jacqueline Lavallée,
Directrice générale et greffière

Veuillez prendre note que des chèques ont été ajoutés à la liste des comptes à payer des mois de mai et juin pour un montant de **57 091,40\$** (réf. : liste du 5 juin 2023).

6. Correspondance

Aucune correspondance.

6.7 **SUJETS À SUIVRE ET AFFAIRES NOUVELLES**

6.7.1 Demande de la municipalité de Yamaska

23-06-40

Considérant la demande de la municipalité de Yamaska pour se raccorder au réseau d'aqueduc sur la route Ste-Catherine au réseau d'aqueduc de la municipalité de Saint-Gérard-Majella en cas de coupure d'eau sur leur réseau d'aqueduc.

Après discussions, il est résolu à l'unanimité que la Régie d'Aqueduc Richelieu Centre, en raison de sa capacité limitée à fournir l'eau potable, informe la municipalité de Yamaska qu'elle ne peut acquiescer à sa demande de bouclage au réseau d'aqueduc de la municipalité de Saint-Gérard-Majella.

6.8 Varia ouvert

6.9 Période de questions

Le conseil procède à la période de questions à l'intention des personnes présentes.

6.10 Levée de la séance

23-06-41

Sur la proposition de Denis Benoît
Appuyée par Marcel Therrien
Il est résolu à l'unanimité que la séance soit levée.

Alain Jobin,
Président

Jacqueline Lavallée,
Directrice générale et greffière